

INFOS RIVERAINS



Fermeture de l'accès à la Zone d'Activités Economiques de la Zone du Plantin et du Parc de la Haye

POURQUOI ?

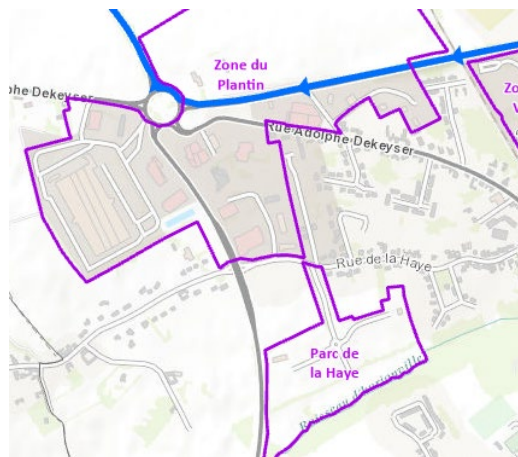
Le territoire de Béthune-Bruay a l'honneur d'être traversé par le Tour de France à l'occasion de deux étapes. L'organisation de la plus grande course cycliste du monde occasionnera une fermeture de la circulation donnant accès aux Zones d'Activités Economiques de la Zone du Plantin et du Parc de la Haye le **lundi 7 juillet 2025**.

HORAIRES ET CONTRAINTES

Conformément à l'arrêté du 26 mai 2025 pris par la commune de Lillers, la RD 943 depuis le rond-point de la rue de la Ham jusqu'au rond-point du Plantin et la D188 depuis le rond-point du Plantin jusqu'à la zone Agriméthals **seront fermées à la circulation de tous véhicules de 12h à 17h**.

L'accès aux zones d'activités de la Zone du Plantin et du Parc de la Haye sera interrompu durant ce créneau depuis ces routes.

ZONE IMPACTEE



Pour l'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane :

Elu communautaire de référence :

DUPONT Jean-Michel

Conseiller délégué en charge du lien avec les universités, les équipements portuaires, les zones d'activités économiques (ZAE) et l'immobilier d'entreprises

Service communautaire :

GUERARD Mélodie 06 75 80 17 04
melodie.guerard@bethunebruay.fr

TISSOT Elodie 06 77 78 13 86
elodie.tissot@bethunebruay.fr